

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 1 (1863)
Heft: 34

Artikel: Le tir fédéral
Autor: H.R.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-176688>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Longirod, le 28 juin 1865.

Messieurs les rédacteurs,

En parcourant les premiers numéros de votre journal, je trouve, dans le 5^{me} numéro, un article concernant les arbres célèbres. J'eus l'idée, à l'époque où il parut, de vous envoyer quelques mots à ce sujet, mais ce projet tomba dans l'oubli.

Vous parliez du tilleul de Prilly, qui mesure 22 pieds de tour. Il me semblait que, suivant l'opinion que vous exprimiez dans cet article, cet arbre était, à vos yeux, le plus considérable du pays. Peut-être ignoriez-vous qu'il existât d'autres géants de la végétation, dignes d'attention dans notre contrée.

Il existe à Marchissy, village de ma paroisse, un tilleul, plein de vigueur, ayant 52 et 1/2 pieds de tour, dans la partie la plus étroite de son tronc, ce que j'ai vérifié moi-même. Je ne sache pas qu'on en connaisse l'âge, ni qu'il s'y rattache aucun souvenir historique.

Agrérez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

J. PÉCLARD, pasteur.

Le tir fédéral.

D'après les observations que nous faisons ces jours-ci, il résulte qu'il a deux manières d'aller au *tir fédéral* : la première, sans contredit la plus héroïque, consiste à prendre tout uniment le train de l'Ouest-suisse Yverdon-Neuchâtel, muni d'une chaîne de sûreté pour sa montre, d'une double poche pour son porte-monnaie et d'une couverture pour le cas de non logement ; la seconde consiste à prendre une blouse grise, un hâvre-sac, une pique des Alpes et un paquet de Grandsons, puis d'aller dans cet équipage cueillir des rhododendrons sur les montagnes du Valais. Quelque extraordinaire que puisse paraître cette assertion... c'est comme ça. En effet, plusieurs personnes sur le point de partir pour la Chaux-de-Fonds, changent brusquement leur itinéraire, effrayées qu'elles sont des rapports qui nous arrivent de la fête au sujet de l'incroyable affluence de monde qui s'y trouve. Un fait incontestable est que les patriotiques populations du Jura se distinguent, comme on pouvait s'y attendre, pour rendre à leurs confédérés et aux étrangers qui viennent fraterniser avec eux, le séjour dans leur industrielle cité, aussi agréable que possible. Mais on peut facilement concevoir qu'en pareilles circonstances et malgré les ingénieuses ressources de l'hospitalité, on soit obligé de faire le sacrifice d'une partie de ses aises et du strict confortable. Nous encourageons donc de toutes nos forces ceux à qui les affaires et d'autres considérations d'un autre ordre le permettent, à se rendre à la Chaux-de-Fonds pour sympathiser là-bas ou plutôt là-haut avec cette multitude de cœurs suisses réunis autour de la bannière fédérale, sainte oriflamme de la patrie.

H. R.

Les trottoirs du Grand-Pont.

Les trottoirs du Grand-Pont étaient, il y a quelques années, tristement célèbres par les nombreux papillons nocturnes qui y voltigeaient et y avaient établi le théâtre de leurs exploits ; mais depuis la réorganisation de la police locale, ces inquiétants volatiles ont disparu, et au lieu d'être mise au rang des promenades de bas étage, la belle construction qui relie les quartiers populeux de Saint-Laurent et de Saint-François, animée par une circulation continue, est maintenant le boulevard des promeneurs élégants, des fashionnables et des voyageurs de commerce. Ces derniers, généralement affectés d'obésité, maladie causée par les inquiétudes et les privations, vont y digérer, dans une promenade à pas lents et en fumant un cigare, les diners copieux qui leur sont servis dans les hôtels Gibbon, du Grand-Pont, ou d'autres non moins confortables. Cependant rien n'est plus fatigant que de suivre les trottoirs du Grand-Pont lorsque les piétons y sont un peu nombreux ; les uns vont, les autres viennent, s'entrecroisent, se coudoient, se gênent, les larges corpulences, les toilettes démesurées s'emparent de l'asphalte, et les timides, les fluets, ceux que ce pêle-mêle impatiente, sont obligés de prendre le large, dans la boue ou la poussière de la chaussée.

Qu'arrive-t-il si vous rencontrez sur le trottoir une de ces crinolines de vingt pieds de circonférence ? En galant homme vous vous effacez autant que possible, mais, je ne sais par quel bizarre instinct, la dame s'efface du même côté (si toutefois elle peut s'effacer) ; vous vous empressez alors de prendre le côté opposé, et la dame suit votre exemple ; ainsi de suite, sans avancer ni reculer, jusqu'à ce que, en désespoir de cause, l'un des deux s'arrête court pour laisser passer l'autre.

Il n'est peut-être pas un Lausannois sur dix qui, se dirigeant, par le Grand-Pont, d'un pas rapide vers la place de Saint-François, ne se soit cogné contre quelqu'un aussi pressé que lui, en tournant l'angle de l'hôtel de la Poste. — Mille pardons, Monsieur!... (*à part*) Le butor ! — Point d'offense, Monsieur!... (*à part*) L'imbécile !

Cette confusion, ces incidents disparaîtraient si, comme dans plusieurs villes de France et d'Italie, les piétons prenaient toujours le côté droit de la rue.

Il faudrait au moins observer cette règle sur le Grand-Pont. Il s'y établirait une circulation sans entrave, où les promeneurs seraient à l'aise et dont la régularité et l'ordre seraient d'un coup-d'œil agréable. Les nombreux piétons qui le passent n'auraient point l'air d'un troupeau de moutons effrayés à la vue d'un loup destructeur.

Ce n'est que le premier pas qui coûte. Si le public voulait adopter cet usage, il suffirait de quelques mois pour le faire passer entièrement dans nos mœurs et en reconnaître tous les agréments.

L. M.